



PREPARATION DE LA RENTRÉE 2013

RENTREE / ANNEE PARTICULIERE

- La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 a été publiée au Journal officiel du 9 juillet 2013
- Poursuite des chantiers : consultations / publications décrets, arrêtés, circulaires, notes
- Inspection Générale

Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013

circulaire n° 2013-060 du 10-4-2013

TROIS AXES

- **I - Les cinq grandes priorités de la rentrée 2013**
 - I.1. Reconstruire la formation professionnelle des métiers du professorat et de l'éducation
 - I.2. Rénover en profondeur l'enseignement du premier degré
 - I.3. Faire entrer l'École dans l'ère du numérique
 - I.4. Atteindre des objectifs ambitieux de réduction du décrochage scolaire
 - I.5. Développer l'éducation artistique et culturelle (EAC)

- **II - Une année de transition pour le collège**

- **III - Favoriser la réussite éducative**



LES CINQ GRANDES PRIORITES DE LA RENTREE 2013

I.1. Reconstruire la formation professionnelle des métiers du professorat et de l'éducation : un nouveau système de **formation initiale**

- Rentrée 2013 : **Création des E.S.P.E.** et mise en œuvre des masters à vocation professionnelle **M.E.E.F.** (formation alternée) : entrée progressive dans le métier.

I.1. Reconstruire la formation professionnelle des métiers du professorat et de l'éducation : une **relance de la formation continue**

- **Relance de la formation continue : pilotée par l'académie et avec l'E.S.P.E. comme opérateur privilégié.**
- **Formation d'un vivier de formateurs académiques.**
- **Formations communes 1ier et 2nd degré encouragées.**
- Dans le cadre des plans de formation, les PE suivront neuf heures de formation professionnelle continue (**obligations de service**) , effectuées, pour tout ou partie, sous la forme de sessions de formation à distance sur des supports numériques.

→ **A partir d'octobre**, offre nationale de parcours de formation accessible à travers le dispositif numérique **M@gistère. Formations Hybrides possibles.** (« FORMATION CONTINUE » Circulaire n°2013-123 du 13-8-2013 publiée au BO n°31 du 29 août 2013)

I.2. Rénover en profondeur l'enseignement du premier degré

- **Redéfinir les missions de l'école maternelle**, cycle unique, spécifiquement centrée sur le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif de l'enfant.
- La **scolarisation avant l'âge de trois ans** constituera une chance pour l'enfant. Particulièrement en Education Prioritaire.
- **Faire évoluer les pratiques pédagogiques à l'école primaire** avec notamment le dispositif « plus de maîtres que de classes ». Orientation académique, programme PARLER (GS).
- **Respecter les rythmes des enfants** en instaurant un équilibre entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Rythmes scolaires / APC /AED/.../ PEDT.
- **Refonte des programmes, consultation des enseignants.**

I.3. Faire entrer l'École dans l'ère du numérique

- **Le développement des formations au numérique.**
- Un **service public du numérique éducatif** est instauré en faveur du développement des usages par les élèves.
- Mise en place de **nouveaux services numériques** qui concerneront les apprentissages fondamentaux et l'accompagnement personnalisé à la rentrée 2013

I.4. Atteindre des objectifs ambitieux de réduction du décrochage scolaire

- Mieux associer les enseignants au **repérage des signes annonciateurs du décrochage**, notamment l'**absentéisme**. Relations avec les parents d'élèves. « Promouvoir la persévérance scolaire » George Pau-Langevin.

- Redonner aux élèves les plus en difficulté le goût de l'école.

I.5. Développer l'éducation artistique et culturelle (EAC)

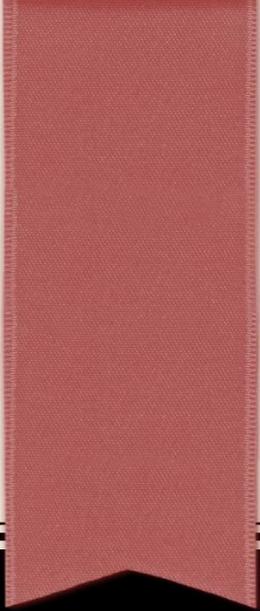
Mise en place de parcours d'éducation artistique et culturelle pour chaque élève, tout au long de la scolarité pour :

- faire l'expérience de pratiques artistiques de plus en plus riches ;
- acquérir des repères culturels de plus en plus complexes ;
- se familiariser avec les œuvres d'art pour devenir un spectateur averti et critique.

Recours à la démarche de projet (d'Ecole) et aux partenariats.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

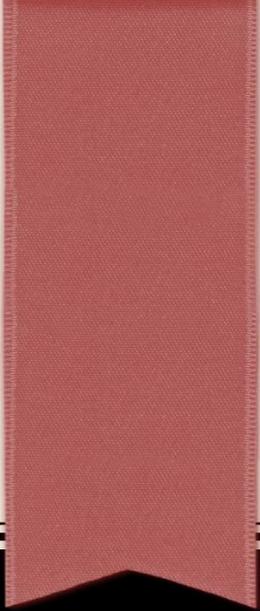
Circulaire 2013-073 du 3-5-2013 parue au BO n°19 du 9 mai 2013



UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LE COLLÈGE

II.1. Rénover le collège unique : offrir des réponses pédagogiques différenciées pour garantir à tous les élèves **l'acquisition du socle commun**

- Améliorer la **transition entre l'école et le collège**.
- Un **conseil école-collège**, à vocation exclusivement pédagogique. Vers un cycle CM1-CM2-6^{ième}.
- Une nouvelle version simplifiée du **livret personnel de compétences** (évaluation des acquis du socle).
- Proposer des réponses pédagogiques **différenciées**, en fonction des besoins des élèves.



III - FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE



III.1. Relancer l'éducation prioritaire

III.2. Mieux scolariser les élèves en situation de handicap et les élèves à besoins éducatifs particuliers

III.3. Installer un cadre protecteur et citoyen pour les élèves et les personnels

III.4. Améliorer le dialogue entre l'École, ses partenaires et les familles

III.5. Mettre l'innovation au service de la refondation

III.1. Relancer l'éducation prioritaire

- Les **écarts** entre les élèves qui y sont scolarisés et les élèves des écoles et établissements hors **éducation prioritaire** tendent à se creuser.
- L'éducation prioritaire fera donc l'objet d'une évaluation nationale qui associera l'ensemble des acteurs et partenaires concernés. Des assises de l'éducation prioritaire seront réunies à l'automne 2013.

III.2. Mieux scolariser les élèves en situation de handicap et les élèves à besoins éducatifs particuliers

- Les **PPS** seront déclinés au plan pédagogique au sein des écoles.
- Les **projets des classes pour l'inclusion scolaire (Clis)** feront partie intégrante du projet de l'école.
- Dès la rentrée 2013, chaque enseignant accueillant dans sa classe un **élève intellectuellement précoce** aura à sa disposition sur **Éduscol** un module de formation à cette problématique.

III.3. Installer un cadre protecteur et citoyen pour les élèves et les personnels

- Construction d'une **citoyenneté responsable**.
- Trois priorités : lutte contre le **racisme** et l'antisémitisme, lutte contre l'**homophobie** et promotion de l'**égalité entre les filles et les garçons**.
- Lutte contre l'**absentéisme scolaire**.
- Prévention du **harcèlement** (circulaire n° 2013-100 du 13-8-2013 parue au BO n° 31 du 29 août 2013) et des **violences sexistes** entre élèves, action sur le **climat scolaire**.
- **Sport scolaire**

III.4. Améliorer le dialogue entre l'École, ses partenaires et les familles

- **Renforcer les partenariats**

- **Mieux associer les parents à la réussite scolaire et éducative**

Mettre des « espaces parents » à la disposition des parents dans les locaux scolaires

Conduire des actions de soutien à la parentalité

Actions éducatives familiales pour les parents en situation d'illettrisme

III.5. Mettre l'innovation au service de la refondation

- Les conseillers académiques en recherche-développement, innovation et expérimentation (**CARDIE**), assistent les recteurs pour le pilotage pédagogique renouvelé qu'appelle la refondation.
- Innovation et liberté pédagogique mais dans le cadre des textes et contrôle de l'IEN.

DIVERS ANNEE SCOLAIRE A VENIR

- Retour des **fiches** renseignées le plus tôt possible (indiv. Pbs écoles)
- Mercredi 04 septembre 2013, 09h00 au Rectorat, **tuteurs des PES.**
- Jeudi 05 septembre 2013, 08h00 Inspection puis en circonscription, **PES et tuteurs**
- 17/09/2013 : **BED1** dernier délai pour l'enregistrement définitif des élèves et des classes.
- 18/09/2013 : dernier délai retour des dossiers **activités péri-éducatives**
- Du 16/09 au 18/10/2013 : consultation des enseignants sur les **programmes** (1/2 journée banalisée)
- Échéances **élections** représentants des parents d'élèves (NS 2013-095 du 26-6-2013). Diffusion de l'information **dès la rentrée.**

DIVERS ANNEE SCOLAIRE A VENIR

- **Inspections** (début, réf programmes, progressions, socle, projet école,), différents PE, matières, voire de l'Ecole. 10/14 compétences. Note à venir.
- **Bilan / Projet d'Ecole.** « Toute action doit se mettre en œuvre dans le cadre d'un projet » Rectrice (accueil é handicap, AED, APC, sortie,... avec indicateurs et si possible implication des parents)
- Consultation des enseignants : **éducation prioritaire** (assises inter-académiques en Martinique 02/12). Circo FdF1... (recueil de tous les indicateurs). ½ journée banalisée.
- **Point de vigilance** : violence / ponctualité / surveillance / absence (cf. note)
- **Urgence** → tel secrétaire. Dès que j'aurai mon numéro de téléphone définitif, il vous sera communiqué. Je ne souhaite pas apprendre un évènement de l'extérieur...
- En moyenne une **réunion DIR**/mois/période.
- **Revalorisation PE** :
 - **ISAE** : 31-12 & 30-06 Décret n° 2013-790 du 30 août 2013 JORF n°0202 du 31 août 2013. **400 Euros/an** Arrêté du 30 août 2013 JORF n°0202 du 31 août 2013
 - Passage HC (en cours de publication):
 - 2013 passage de 2 à 3%
 - 2014 4%
 - 2015 4,5%



**MERCI DE VOTRE ATTENTION !
DES QUESTIONS ?**